



**Rapport de huis clos**  
**Rencontre du 19 mars 25**

<b>Geneviève Lajoie</b>	
<b>René Laflèche</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Maxime Normand</b>	
<b>Renelle Boulerice</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Carole Prévost</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Linda Bergeron</b>	<input checked="" type="checkbox"/>

<b>Ouverture du huit clos 18h26</b>	<b>Résolution 2025-05</b>  Proposé par : Carole Prévost  Appuyé par : René Laflèche  Qu'il soit résolu que le huis clos débute à 18 h 26.
<b>Huis clos</b>  9A) Une question à l'égard de laquelle un conseil ou un comité d'un conseil peut tenir une réunion à huis clos en vertu d'une autre loi. 2002, chap. 17, annexe C, par. 24 (5) René veut discuter avec le CA la possibilité d'avoir un item sur la facture de taxe foncière qui indiquerait clairement le montant payer par les citoyens pour le service de bibliothèque. De cette façon nous aurions un portrait clair du montant d'argent à recevoir pour les opérations.  René a approché M. Morrissette de la municipalité de Casselman a savoir si c'est possible d'aller de l'avant	



avec une telle option. Nous attendons la réponse de celui-ci.  
9B) MISE A JOUR RENCONTRE LA NATION SOUS LE MEME TITRE QUE 9A)  
Rencontre le 17 mars à 19 h avec le nouveau CA de La Nation.

Linda Bergeron, DG de la bibliothèque de Casselman, a eu une rencontre avec le CA de La Nation qui a duré environ 1 heure. On n'a posé plusieurs questions personnelles, sa carrière, ses plans futurs personnels et ceux de la bibliothèque de Casselman. Aussi on voulait savoir qu'elle était les plans pour la bibliothèque de Casselman dans 5 ans. Réponse assez simple, si on veut un plan long terme clair, ça prend un plan stratégique. Est-ce que c'est absolument nécessaire, non, mais si on a les moyens de le faire, c'est une meilleure affaire que d'en avoir un. Bref, le CA de La Nation a offert de prendre le poste de DG de leurs bibliothèques. Elle a répondu qu'il est évident que qu'elle doit en parler avec le CA de Casselman. Pour le moment, le poste de DG des bibliothèques de La Nation est simplement un poste chez un autre employeur. La Nation et les bibliothèques sont une entité séparée avec un CA différent de celui de Casselman, donc 2 postes différents. Il va de soi que si l'étude de faisabilité suggère un partenariat, lorsque les discussions sur les négociations auront lieu, elle va devoir sortir. C'est discussion ont lieu à Huis Clos et l'expert qui aura fait l'étude de faisabilité sera sur place pour expliquer, conseiller et répondre aux questions du CA de Casselman et de La Nation. Le CA de La Nation a demandé ce qu'elle voie comme premier pas, court terme, pour les bibliothèques de La Nation. Sa recommandation était de garder le statu quo mais avec des modifications. Elle suggère de regarder à comment faire pour arriver à offrir un service d'ici la fin d'année avec un budget de 200 000 \$. Est-ce que la possibilité de garder toutes les succursales ouvertes mais avec temps réduit est une option? Plusieurs questions à répondre mais une analyse simple devrait être en mesure de bien guider le CA. Elle suggère qu'une fois qu'ils auront un plan court terme pour 2025 avec une direction au niveau des



	<p>succursales, ils pourront entamer une étude de faisabilité. Celle-ci devrait être faite le plus tôt possible en commençant par rencontrer un consultant et indiqué leurs attentes, leur vision...etc. Une fois l'étude compléter, celle-ci pourra les guider dans les options offertes. Un partenariat avec Casselman est une avenue qui intéresse les deux côtés. L'étude pourrait les guider dans ce possible partenariat.</p> <p>L'objectif pour 2026, avoir un plan d'action long terme pour le futur des bibliothèques de La Nation. Une fois que le choix sur le modèle des bibliothèques est adopté, la prochaine étape serait de commencer à travailler sur un plan stratégique et impliquer la communauté dans ce plan. S'il y a un partenariat avec Casselman, ce plan pourrait être fait conjointement.</p> <p><b>Résolution 2025-06</b></p> <p>Proposé par : René Laflèche</p> <p>Appuyé par : Renelle Boulerice</p>		
	<table border="1"><tr><td data-bbox="284 1234 824 1602"><p><b>Fermeture du huis clos: 18h54</b></p></td><td data-bbox="824 1234 1399 1602"><p><b>Résolution 2025-07</b></p><p>Proposé par : René Laflèche</p><p>Appuyé par : Renelle Boulerice</p><p>Qu'il soit résolu que le huis clos termine à 18 h 54.</p></td></tr></table>	<p><b>Fermeture du huis clos: 18h54</b></p>	<p><b>Résolution 2025-07</b></p> <p>Proposé par : René Laflèche</p> <p>Appuyé par : Renelle Boulerice</p> <p>Qu'il soit résolu que le huis clos termine à 18 h 54.</p>
<p><b>Fermeture du huis clos: 18h54</b></p>	<p><b>Résolution 2025-07</b></p> <p>Proposé par : René Laflèche</p> <p>Appuyé par : Renelle Boulerice</p> <p>Qu'il soit résolu que le huis clos termine à 18 h 54.</p>		